

La Minerve.

LUNDI MATIN, 11 JUIN, 1866.

Télégrammes Privés

Détails complets de l'invasion fénelaine.

(Correspondance spéciale pour la Minerve.) St. Alexandre, 9 juin. Je suis prisonnier fénelain et sujet à la fusillade attendue que j'ai pris sur moi de déserter.

La nouvelle se transmet dans le champ et ne tarda pas à arriver aux quartiers-généraux parce que la trompette retentit aussitôt. Au mot de bris de la plume, la plupart se perdirent les jambes.

Un avant-garde de 200 hommes filigait jeudi matin, vers 11 heures, sous le Col. Conlin. Ils arrivèrent aux confins du Canada mouillés jusqu'aux yeux et se réfugièrent dans des granges.

Le pavillon qui flotte au-dessus du village paraît extrêmement riche. Il a été présenté aux Fénelains par les dames d'une ville de Massachusetts.

Il paraît que le moment où l'on hissa cette chose verte fut sublime pour les Fénelains. Ils étaient rangés autour de la maison, le front découvert et possédant d'énormes vociférations.

Les Fénelains préparent ces viandes avec une malpropreté épouvantable. Je me rappelle que l'un d'eux en versa se promenant avec des bœufs palpitants en criant qu'il préparait de la nourriture pour les prisonniers anglais.

Il est inutile de dire que la discipline leur est chose inconnue. Ils ne perdent pas une seule occasion de se quereller et une paille en croix est le signe de la chicane ; mais ils ont, au moins le bon esprit de voler leurs douches avec la langue.

Parmi les nominations dans la Gazette du Canada aujourd'hui est celle du R. V. M. Donald Harvey McVicar comme commissaire d'école pour la Cité de Montréal.

Un ordre en Conseil a été sanctionné par lequel le corps de volontaires sont appelés en Haut-Canada et 20 en Bas-Canada, et les majors de brigade sont requis de faire prêter strictement le serment d'allégeance dans leurs districts militaires.

Un ordre en Conseil a été sanctionné par lequel le corps de volontaires sont appelés en Haut-Canada et 20 en Bas-Canada, et les majors de brigade sont requis de faire prêter strictement le serment d'allégeance dans leurs districts militaires.

portant vide. Je compris le sens de cette démarche et je vis semblant de tomber dans le panneau. Il me demanda s'il y avait des bataillons de canadiens-français dans les localités voisines.

Vendredi soir, on me mit avec deux autres sous la garde de six Fénelains. Des compagnons venaient visiter nos gardiens et ils firent à bien qu'à dix heures ils étaient libres.

Il paraît que le corps d'invasion est de 1,500. Un avant-garde de 200 hommes filigait jeudi matin, vers 11 heures, sous le Col. Conlin. Ils arrivèrent aux confins du Canada mouillés jusqu'aux yeux et se réfugièrent dans des granges.

Le pavillon qui flotte au-dessus du village paraît extrêmement riche. Il a été présenté aux Fénelains par les dames d'une ville de Massachusetts.

Il paraît que le moment où l'on hissa cette chose verte fut sublime pour les Fénelains. Ils étaient rangés autour de la maison, le front découvert et possédant d'énormes vociférations.

Les Fénelains préparent ces viandes avec une malpropreté épouvantable. Je me rappelle que l'un d'eux en versa se promenant avec des bœufs palpitants en criant qu'il préparait de la nourriture pour les prisonniers anglais.

Il est inutile de dire que la discipline leur est chose inconnue. Ils ne perdent pas une seule occasion de se quereller et une paille en croix est le signe de la chicane ; mais ils ont, au moins le bon esprit de voler leurs douches avec la langue.

Parmi les nominations dans la Gazette du Canada aujourd'hui est celle du R. V. M. Donald Harvey McVicar comme commissaire d'école pour la Cité de Montréal.

Un ordre en Conseil a été sanctionné par lequel le corps de volontaires sont appelés en Haut-Canada et 20 en Bas-Canada, et les majors de brigade sont requis de faire prêter strictement le serment d'allégeance dans leurs districts militaires.

Un ordre en Conseil a été sanctionné par lequel le corps de volontaires sont appelés en Haut-Canada et 20 en Bas-Canada, et les majors de brigade sont requis de faire prêter strictement le serment d'allégeance dans leurs districts militaires.

Un ordre en Conseil a été sanctionné par lequel le corps de volontaires sont appelés en Haut-Canada et 20 en Bas-Canada, et les majors de brigade sont requis de faire prêter strictement le serment d'allégeance dans leurs districts militaires.

Un ordre en Conseil a été sanctionné par lequel le corps de volontaires sont appelés en Haut-Canada et 20 en Bas-Canada, et les majors de brigade sont requis de faire prêter strictement le serment d'allégeance dans leurs districts militaires.

préparatifs dans la nuit de vendredi. Quatre compagnies volontaires de St. Alexandre et de la 25ème régi., et deux canons avaient été pris possession de St. Armand pendant la nuit.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Bulletin. Le Ducan et la Wolmerie sont arrivés samedi à Québec, vers 4 heures. L'amiral sir James Hope est à bord.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Les compagnies de Varennes et de Ste. Thérèse sont parties hier matin, l'une pour Chambly, l'autre pour Lachine.

Le 2ème bataillon du 11ème, comprenant 450 hommes s'est immédiatement embarqué pour Montréal, à bord du Québec.

Thos Buckingham, 21. Total déjà publié, 34,752. Total, \$35038. Souscription totale de la ville, \$39038.

Nouvelles des Volontaires de Trois-Rivières. (Correspondance spéciale pour la Minerve.) Valleyfield, 7 juin, à midi. Voici notre bulletin pour les dernières 24 heures.

On annonçait, hier, vers le milieu du jour, que les Fénelains, découragés, se retireraient. Dans l'après-midi, le départ passa portant quantité de soldats royaux de divers régiments qui se rendaient sur la frontière.

Un statisticien anglais vient de se livrer à un calcul dont nous recommandons la lecture rassurante aux gens sur le point de partir en guerre.

Le meilleur nouveau, ce matin, est le retour du beau temps. L'apparition du soleil a été accueillie par tous les volontaires, qui ont recueilli avec joie et de bon cœur, en nous montrant la route de la victoire.

On a commencé les travaux du grand camp retranché qu'on forme aux environs de Viéme.

Encore une cause de conflit. (De l'International.) Les trois grands puissances jusqu'ici neutres dans le conflit européen s'efforcent avec bonne foi, sous le régime, de conjurer le fléau de la guerre.

Encore une cause de conflit. (De l'International.) Les trois grands puissances jusqu'ici neutres dans le conflit européen s'efforcent avec bonne foi, sous le régime, de conjurer le fléau de la guerre.

Encore une cause de conflit. (De l'International.) Les trois grands puissances jusqu'ici neutres dans le conflit européen s'efforcent avec bonne foi, sous le régime, de conjurer le fléau de la guerre.

Encore une cause de conflit. (De l'International.) Les trois grands puissances jusqu'ici neutres dans le conflit européen s'efforcent avec bonne foi, sous le régime, de conjurer le fléau de la guerre.

Encore une cause de conflit. (De l'International.) Les trois grands puissances jusqu'ici neutres dans le conflit européen s'efforcent avec bonne foi, sous le régime, de conjurer le fléau de la guerre.

Encore une cause de conflit. (De l'International.) Les trois grands puissances jusqu'ici neutres dans le conflit européen s'efforcent avec bonne foi, sous le régime, de conjurer le fléau de la guerre.

part, et, pour répondre de sa conduite pacifique, M. Holt avait présenté quelques objections à ce mode de disposition d'une affaire.

Parlement Anglais. CHAMBRE DES COMMUNES — 24 juin. LA QUESTION DU CONGRÈS. M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

Le chancelier de l'échiquier... M. Disraeli se lève et s'exprime ainsi : Je profite de cette occasion pour interpellier le gouvernement de Sa Majesté sur un sujet de la plus haute importance.

par les mouvements des fénelains dans les Riots voisins, ils ont presque maintenu cette augmentation, la majeure des six mois étant de plus de \$110,000. De tels résultats sont des preuves satisfaisantes de l'augmentation de la richesse du pays, et font connaître la confiance que le peuple a dans la stabilité de ses banques.

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

De ce montant on doit retrancher deux dividendes de \$4 p. c. payé pendant l'année... Balance restant au crédit du Fonds de réserve... \$4,541,225

